

CSE pour les entreprises de plus de 300 salariés

<https://preprod.estim-formation.com/formation-cse-pour-les-entreprises-plus-300-salaries>

Objectifs de la formation

- Maîtriser le nouveau cadre légal des membres des CSE
- Connaître les moyens d'action, les prérogatives et les obligations des représentants du personnel
- Optimiser l'utilisation des subventions alloués aux activités (sociales, culturelles) dues par la direction

Programme pédagogique

Introduction au cadre juridique du Comité Social et Economique :

Le fonctionnement de la nouvelle instance fusionnée : le CSE

- Rôle et statut des différents membres du CSE (secrétaire, trésorier, élus du personnel titulaires etc.)
- Comment gérer l'organisation du CSE et son déroulement ?
- Le CSE : les recours dont il dispose
- Les modes d'action des élus : les notions de crédit d'heures de délégation, de liberté de circulation, d'obligation de discrétion, de formation
- Le règlement intérieur et les obligations du [Comité Social et Economique](#)
- La personnalité civile : du CSE et de ses membres

Identifier les missions et les prérogatives des élus du CSE (Comité Économique et Social)

- Rappel d'un mandat pour l'ancienne mission Délégué du Personnel au sein du CSE :
- appréhender sa composition, son fonctionnement, les fonctions du Comité d'Entreprise et ses prérogatives
- Rappel d'un mandat pour l'ancienne mission Comité d'Entreprise au sein du CSE :
- appréhender sa composition, son fonctionnement, les fonctions du Comité d'Entreprise et ses prérogatives
- Rappel d'un mandat pour l'ancienne mission CHSCT au sein du CSE : appréhender sa composition, son fonctionnement, les fonctions du Comité d'Entreprise et ses prérogatives

Gérer les activités économiques et financières et leurs moyens : La Base de Données Économiques et Sociales (BDES)

- Assurer la mise à disposition de la base d'informations économiques et sociales :
- l'accès pour qui ? Quels éléments inclus ? Quelles nouvelles durées pour ces informations ?
- Se représenter les effets judiciaires de l'absence de BDES

Comprendre les mécanismes des budgets du CSE

- Les Ressources du CSE : la contribution de l'employeur aux Activités Sociales et Culturelles, la subvention de fonctionnement
- Un budget : traduire la politique des élus dans la gestion des Activités Sociales et Culturelles
- Construire et suivre le budget. Quels transferts entre les deux budgets ?
- Les obligations comptables

Gérer les Activités Sociales et culturelles et leurs moyens : Savoir gérer les avantages du CSE (Activités Sociales et Culturelles)

- La réglementation propre à la gestion des activités (sociales, culturelles, sportives, URSSAF)
- Quelles caractéristiques et contraintes ? Quelle conditions de distribution ? quels bénéficiaires ?
- Appréhender les différentes modalités de fonctionnement
- Assurer les activités sociales, culturelles, sportives et URSSAF
- La jurisprudence

Prérequis et public cible

Prérequis de formation :

Aucun prérequis pour la formation obligatoire CSE

Public concerné :

- Nouveaux élus d'un CSE
- Anciens membre d'une DUP (Délégation Unique du Personnel)
- Anciens membres du CE (Comité d'Entreprise), du CHSCT (Comité d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail), et DP (Délégués du Personnel)

Modalité d'évaluation pédagogique

Evaluation des compétences acquises par les stagiaires :

A l'issue de la formation, un contrôle de connaissance permettra d'évaluer les compétences acquises par chaque participant.